

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 9

Artikel: La musique au valais [à suivre]
Autor: Moriaud, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Directeur:
ADOLPHE HENN

LE NUMÉRO, 25 CENTIMES

Rédacteur en chef:
GEORGES HUMBERT

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 15 Avril 1894
N° 9

ABONNEMENTS A L'ANNÉE:
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
France, 5 francs 50.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte-rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.). *Case 4950, Genève.*

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENEVE, Administration, 6, rue Grenus ; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre ; M. HÄRING, rue du Marché, 20 ; MM^{es} CHOUET et GADEN, Corraterie ; M. ROTSCHE, Corraterie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FETISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÄRING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER, VEVEY, MM. FETISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER, NEUCHATEL, Miles GODET, rue Saint-Honoré. — Les annonces sont reçues chez MM. ORELL FÜSSLI & C^o, Chantepoulet, 25, à Genève et dans leurs succursales.

SOMMAIRE :

La musique en Valais, par Paul Moriaud. — L'inspiration en musique. — SUISSE : *Chroniques de Genève, Neuchâtel.* — ÉTRANGER : *Lettre de Paris.* — Nouvelles diverses. — Programmes. — Bibliographie. — Nécrologie.

LA MUSIQUE AU VALAIS

—o—

A propos de Blanche de Mans, opéra en quatre actes de M. A. Duruz, d'après le roman de Ch.-L. de Bons, musique de M. Ch. Hänni, représenté pour la première fois au Théâtre de Sion, le lundi 26 mars 1894.

Dans un canton de la Suisse romande, et le plus retiré, le plus à l'abri des échos artistiques de Paris et d'ailleurs, où jamais ne pénètre artiste ni troupe en tournée, dans le canton du Valais, un opéra inédit en quatre actes, il vaut la peine que la *Gazette romande* en parle.

Il en vaut d'autant plus la peine que les représentations de *Blanche de Mans* constituent la plus nationale des manifestations d'art. Blanche de Mans est une héroïne valaisanne du XIII^{me} siècle et son histoire se rattache à celle de la découverte des eaux, dès longtemps célèbres, de Louèche, et à tout un ensemble de traditions et de légendes. Ch.-L. de Bons, qui nous a conté cette histoire il y a quelque cinquante ans, dans un roman très romantique, fut un Valaisan tout

vibrant du plus pur enthousiasme patriotique. M. A. Duruz, le librettiste d'aujourd'hui, est un Sédunois d'adoption. Sédunois aussi, — bourgeois de Sion, pour qui ignore le mot latin de *Sédunum* — et de vieille famille valaisanne, le compositeur M. Ch. Hänni. Et Valaisans enfin, sauf un, les vingt musiciens de l'orchestre et les vingt-cinq acteurs du drame — ces derniers, Valaisans antiques pour la plupart, appartenant aux plus nobles familles, de cette vieille noblesse aux mœurs patriarcales comme il n'en est plus ailleurs en Suisse, quelques-uns même issus, je crois, des héros du XIII^{me} siècle et non pas acteurs vulgaires, mais descendants tout fiers de faire revivre sur les planches les figures de leurs ancêtres, dans les costumes qu'a ressuscités, avec un soin scrupuleux, M. de Kalbermatten, un des leurs.

Le dimanche 1^{er} avril, donc, curieux de ce spectacle inédit, je gravissais la colline de Valère pour assister à la seconde représentation de *Blanche de Mans*. La première avait eu grand retentissement et les spectateurs affluaient de toute la région, de Louèche, d'Ardon, de Martigny, de Saint-Maurice même, aux confins de Vaud. Sion doit son théâtre aux Jésuites ; ces maîtres éducateurs y faisaient jouer leurs élèves. Le contraste est curieux entre, au dehors, la foule grouillante des petits paysans et le grand rocher gris qui s'élève à pic, à un pas, éveillant de vagues idées d'alpinisme, et au dedans,

la salle coquette, mignardement décorée. Le peintre Blattner a représenté sur la toile, en couleurs aimables, les châteaux historiques de Valière et de Tourbillon, et des médaillons reproduisent les traits de Valaisans connus, parmi lesquels Ch.-L. de Bons. Au parterre et à la galerie, pas une place vide, bien que les organisateurs aient eu l'audace, encore inouïe à Sion, de faire payer deux francs les réservées!... quatre ou cinq cents personnes impatientes et recueillies.

Que dire de la représentation?... Je laisse de côté la valeur littéraire et musicale de l'œuvre, j'en parlerai plus tard. Il m'a d'abord été impossible d'en juger, bien que ce fût mon essentielle préoccupation. Une horrible cacophonie des instruments et des voix déchirait, dans mes oreilles, les lignes mélodiques et le tissu de l'harmonie. Qu'on se figure un orchestre où les trois quarts des instrumentistes jouent faux, constamment faux, et des acteurs non seulement gauches et pleins d'une naïveté qui a son charme, mais incapables de chanter un solo autrement que par approximation, s'accrochant à tous les contours de la mélodie et chantant, lorsqu'ils chantent juste, d'une voix rugueuse et intravaillée, — diamant peut-être, mais qui ne laisse voir que sa gangue. — Qu'on se figure une exécution en regard de laquelle celles qui sont courantes à Genève sont un miracle de perfection ; des voix, des instruments auprès desquels les nôtres sont les divines effluves d'un chœur céleste et surhumain. Mais, en même temps, qu'on se représente un public ravi, acclamant chaque morceau de trépignements enthousiastes et criant souvent *bis* à tue-tête ; et dans la société la plus raffinée, dans le banc des autorités, un jugement plus calme, mais aussi sincèrement admiratif, sur la voix « pure » de Madame de X. et sur les complications « harmonieuses » de l'orchestration, — que du reste le compositeur a sagement faite simple.

Mon propre jugement en était ébranlé, je l'avoue, et, au sortir du théâtre, ayant suivi le rocher et atteint un replat de la colline d'où je voyais la vallée du Rhône se dérouler dans la magie du soleil couchant, j'osais à peine être choqué de l'apparente contradiction entre la splendeur de cette nature et la faiblesse de l'œuvre d'hommes qui cependant, plus qu'aucuns

autres, sont attachés par des liens robustes à la terre où ils vivent et dont les ouvrages semblent une indirecte émanation du sol. Je songeais qu'en musique surtout, l'œuvre d'art, qui n'existe pour les hommes que perçue par les sens, doit se présenter à l'esprit sous des formes singulièrement diverses suivant les individus, et qu'ici les Séduinois, qui ont trouvé beau, harmonieux et pur ce qui me paraissait trouble et douloureux, avaient après tout raison, puisque le spectacle était donné par eux et pour eux.

Depuis, les renseignements que j'ai recueillis sur le développement musical du Valais m'ont confirmé dans cette idée.

Sion possède deux corps de musique : *La Sédunoise*, directeur M. Hænni, est une harmonie municipale de quarante instrumentistes, la *Valeria*, moins nombreuse, une des soixante fanfares valaisannes que Viège verra se réunir le 5 mai prochain en une grande fête. Sion possède encore un chœur d'hommes, le *Rhoner Sængerbund* (25 à 30 membres), et depuis peu un chœur mixte très nourri, tout récemment organisé par M. Hænni. De plus, M. Othon Wolff, organiste de la cathédrale et professeur de chant à l'école normale, dirige une *Cæcilia* qui chante tous les dimanches à l'église. Dans le Haut-Valais, du reste, où l'on parle un dialecte allemand, il n'est pas de localité, si petite soit-elle, qui n'ait sa *Cæcilia*, affiliée à la grande association catholique du même nom. Ajoutons que l'on chante à l'école primaire, qu'on y apprend la vraie notation musicale, et non celle de Galin-Paris-Chevé ; que les six ou sept cents élèves des collèges de Sion, de Saint-Maurice et de Brigue chantent aussi, jusqu'au baccalauréat, et nous aurons dressé le bilan musical du canton du Valais.

C'est beaucoup, et c'est peu. On connaît le répertoire habituel des fanfares, et quant aux *Cæcilia*, les chefs musicaux de la grande union dont elles relèvent, M. de Witt notamment, ont, dans un désir louable de simplification, produit ou recommandé des œuvres d'une valeur artistique médiocre. Ainsi, aucune audition sérieuse ne fait l'éducation du public séduinois, ni ne lui donne ces termes de comparaison qui rendent exigeant. Jadis, la troupe de Saxon poussait parfois jusqu'à la capitale ; Saxon-les-

Bains n'est plus. En 1821, M. le professeur Scholtz avait créé à Sion un orchestre qui ne compta d'abord que le quatuor et la flûte, et se compléta peu à peu ; voilà vingt ou trente ans que cet orchestre est mort, et de ses musiciens il ne reste plus que trois cordes, alto, contrebasse et violon, qui ont fait leur partie dans *Blanche de Mans*. En l'absence d'auditions de bonne musique, il faudrait une solide éducation individuelle. Or, c'est là ce qui manque le plus. Chacun sait ce qu'on peut apprendre de musique dans un collège, sous la direction de maîtres qui ne sont pas musiciens eux-mêmes. De conservatoire, point. M. Henni a fondé, il est vrai, une école de musique que fréquentent aujourd'hui cinquante élèves, mais cette création date de l'an dernier, et n'a pu, évidemment, faire sentir encore ses heureux effets. Il en est de même du chœur mixte précédent et de l'enseignement que donne, depuis peu, un excellent violoncelliste genevois établi à Sion.

L'exécution de *Blanche de Mans* ne pouvait donc être meilleure qu'elle n'a été. On a peine à se représenter les difficultés que le compositeur a dû vaincre pour monter son œuvre. Rôles étudiés « à la serinette », par des chanteurs qui n'ont jamais appris à chanter ; instrumentistes formés pour la circonstance, à moins que, comme un des seconds violons, ce ne soit un amateur qui n'a jamais reçu de leçons et joue « pour son plaisir », ou comme le hautbois... un saxophone ! Seuls les chœurs pouvaient relativement bien marcher, grâce aux quelques chorales de Sion, et tel a été le cas en effet ; ils valaient certes mieux, comme exécution, que les chœurs de *Lohengrin* au théâtre de Genève.

Est-ce à dire que, dans ces conditions, les auteurs de *Blanche de Mans* auraient dû garder en portefeuille ou ne pas écrire leur opéra ? Je ne le crois pas. Il est deux façons d'envisager l'œuvre d'art : dans ses rapports avec l'artiste créateur, comme la matérialisation de son rêve et la réalisation de son idéal propre ; dans ses rapports avec le public, comme donnant satisfaction aux besoins artistiques d'un peuple, pour lui faire éprouver des impressions de beauté et l'élever dans les régions supérieures de l'art. L'artiste qui considère son œuvre sous cette dernière face est, tout comme l'autre, digne d'admira-

tion, s'il est sincère, et il a, lui aussi, sa mission à remplir. C'est ce qu'ont compris MM. Henni et Duruz.

(A suivre).

PAUL MORIAUD.

L'INSPIRATION EN MUSIQUE

—o—

Un emprunt à M. Oscar Comettant — une fois n'est pas coutume — qui rappelle dans le *Siècle* quelques souvenirs personnels de Gounod. M. Oscar Comettant a beaucoup connu l'auteur de *Faust*. Un jour, M. Comettant, lui parlant de ses compositions de jeunesse, avait parlé à ce propos « de l'inspiration divine dont Gounod n'avait été peut-être que le médium inconscient ». Gounod, qui n'aimait pas les platitudes ni les banalités, arrêta son interlocuteur sur ce mot d'inconscient.

— Inconscient, non, répondit-il avec une singulière force d'expression : on comprend assez mal généralement ce qu'il faut entendre par cette expression « l'inspiration en musique ».

On croit généralement que l'inspiration est un phénomène inconscient, désordonné, sans autre règle que le caprice, sans autre raison qu'une secousse du tempérament : c'est une très grossière méprise. L'inspiration est l'apogée de l'état normal, c'est le sommet de la raison. Le charme de l'inspiration n'est pas autre chose que la satisfaction qui résulte de l'équilibre parfait et qui est en quelque sorte la beatitude de l'intelligence. C'est ce qui explique pourquoi la perfection du beau est aussi calme, aussi paisible, je dirais volontiers aussi humble, que la perfection morale : elle diffère autant des entraînements déréglés de l'agitation et de la fièvre que la santé diffère de la maladie, que l'amour diffère de la passion. Les maîtres de la vie esthétique peuvent donc être comparés aux maîtres de la vie spirituelle et les gardiens d'une *doctrine* et le degré de conformité à cette doctrine marque le niveau de la vie esthétique. Le génie est la plus haute expression de la raison esthétique, comme la sainteté est la plus haute expression de la morale.

Voilà qui est très beau, et ces mots sont à retenir. (Guide musical.)

M. K.

—o—